

## **1<sup>er</sup> semestre : Les Grecs et les autres, VIe-IVe siècle avant J.-C**

Étudier les Grecs et les autres revient à s'interroger non seulement sur les rapports, pacifiques ou belliqueux, entretenus par deux groupes, Grecs et non-Grecs (autrement dit les barbares), mais encore sur l'identité grecque telle qu'elle se dessine à l'époque archaïque, puis se confirme à l'époque classique. C'est certainement au contact de l'autre que le Grec se reconnaît une identité particulière. Des études anglo-saxonnes distinguent l'identité revendiquée par les Grecs face à l'autre, une conscience identitaire, et l'identité objective, l'ethnicity, celle dont on parle et que l'on compare à celle d'autres peuples. On a pu également considérer que l'on passait d'une forme d'identité agrégative (les Grecs se rassemblent au sein d'une même famille, réelle ou fictive), jusqu'aux guerres médiques, à une identité d'opposition, qui s'exacerbe face à l'autre, à l'ennemi, au barbare, perse en l'occurrence, ou carthaginois en Occident. Le sujet porte sur trois siècles, marquant la fin de la période archaïque (VIe s.) et l'époque classique (Ve-IVe s.) jusqu'à la mort d'Alexandre le Grand, en 323. Le VIe s. a toute sa place dans la mesure où il voit la poursuite de la colonisation grecque (par ex. Massalia). C'est aussi le temps des premiers cartographes en Asie mineure (Anaximandre de Milet, suivi d'Hécatée de Milet). Une rupture s'opère ensuite, dans la première moitié du Ve s., avec les guerres médiques, qui feront de l'autre, le Perse, l'ennemi absolu. Cette opposition permet au panhellénisme de s'affirmer dans la pensée politique des Ve et surtout IVe siècles, ce qui n'empêchera d'ailleurs pas des contacts entre cités grecques et Perse, voire des traités. Puis, la question macédonienne vient clore la chronologie, avec le pouvoir et l'empire de Philippe II à partir de 359 et, entre 334 et 323, l'expédition de son fils Alexandre (dont on se demandera s'il a accru le fossé entre Grecs ou Gréco-Macédoniens et les autres, ou s'il a cherché à le réduire). La géographie est déterminante dans un tel intitulé et l'on s'intéressera aux différentes régions fréquentées par les Grecs (Égypte, nord-Égée, Mer Noire, Grande-Grèce, Sicile, Méditerranée occidentale, voire monde celtique...). D'autres aspects de la question ne seront pas à négliger, comme le voyage, l'itinérance, la rencontre avec les dieux des autres, ou le rapport à l'esclave. Parmi les sources à privilégier, il faut citer l'Enquête d'Hérodote, le Panégyrique d'Isocrate ou encore certains passages des Lois de Platon. L'épigraphie sera sollicitée, en particulier les inscriptions portant des décrets honorifiques ou témoignant d'échanges commerciaux

AMOURETTI, M.C. et RUZÉ, F., éd. 2015, Le monde grec antique, Paris, Hachette.

RICHER, N. (dir.), éd. 2017, Le monde grec, Paris, Bréal coll. Grand Amphi

BASLEZ, M.-F., 1994, Histoire politique du monde grec antique, Paris, Nathan Université

## **2<sup>e</sup> semestre : Economie et société en France (1600-1715)**

La question « Economie et société en France (1600-1715) », déjà proposée au concours d'entrée en 2012, permettra aux candidats de se confronter à un sujet classique, bien balisé par de nombreux manuels et dictionnaires, mais qui continue à être travaillé par les historiens. L'approche pourra s'appuyer sur les grandes thèses classiques d'histoire régionale pour aller vers les interprétations et les travaux les plus récents, mettant l'accent sur les sociétés urbaines, la diversité des acteurs, la complexité des hiérarchies sociales, et corrigeant finalement l'image d'une société figée. On n'attend pas des candidats une spécialisation dans les questions économiques mais une connaissance élémentaire des grands rythmes de l'économie et de ses crises, des mécanismes de production et de circulation de la richesse. Quelques notions de base sur la population et la démographie, la connaissance du territoire, des sociétés rurales et urbaines et de la diversité des modes de production et d'échanges, seront également nécessaires. De nombreux domaines ont fait l'objet d'études récentes permettant de mieux comprendre les structures de la France du XVIIe siècle : le monde de la finance, les officiers, l'impôt et sa perception, les différents types de noblesse, le rôle des femmes, pour n'en citer que quelques uns. Une connaissance des différents types de sources sera également nécessaire, des grands types de documents d'archives aux sources imprimées. L'un des enjeux résidera enfin dans la maîtrise des définitions et de la distinction entre les catégories utilisées par les acteurs de l'époque et les concepts forgés par les historiens. La question est donc à la fois limitée et vaste, en raison de la bibliographie. Il va de soi que l'on n'attend pas des candidats des connaissances encyclopédiques, mais bien plutôt une connaissance synthétique et raisonnée des structures économiques et sociales de la France du XVIIe siècle, leur permettant de s'appuyer sur des exemples précis et situés.

François Lebrun, Le XVIIe siècle, Paris, Armand Colin, 2003.

Didier Terrier, Histoire économique de la France d'Ancien Régime, Paris, Hachette, 1998.

